



LA VILLE DE FORESTVILLE

1, 2^e AVENUE, CASE POSTALE 70, FORESTVILLE, QUÉBEC, G0T 1E0

TÉLÉPHONE: (418) 587-2285 - TÉLÉCOPIEUR: (418) 587-6212

CONTEXTE :

Sise en Haute-Côte-Nord, la ville de Forestville a grandi avec l'industrie forestière. Dès les années 30, la grande entreprise s'y installa pour profiter de la présence d'une ressource ligneuse de qualité et, petit à petit, un réseau de petites et moyennes entreprises se développa pour soutenir les activités de la forestière. Malheureusement, au début des années 90, la grande entreprise cessa ses activités attaquant du même coup l'unique moteur économique de la ville. S'en suivaient un haut taux de chômage et un exode massif de la population. Malgré tout, des initiatives locales ont permis de maintenir l'espoir et de reconstruire le tissu économique de la ville.

Aujourd'hui, la présence de Scierie HCN, propriété de Kruger, permet de poursuivre la tradition forestière de la ville et contribue à maintenir des emplois de qualité. Depuis 1996, Kruger a investi quelques 17 millions de dollars pour l'acquisition et la modernisation de l'unique usine de sciage de notre municipalité. Malgré un climat économique défavorable, l'arrivée de Kruger a permis de consolider des emplois et a contribué à rebâtir la confiance en l'avenir de Forestville.

Suite à la lecture des documents rendus publics, notamment l'étude d'impact, nous croyons que le projet présenté par Kruger aura des impacts négligeables sur l'environnement immédiat. Par contre, les retombées économiques qui en découlent permettront à l'ensemble d'une région de profiter de l'exploitation de ses ressources naturelles. Kruger distribue plus de 10 millions de dollars en salaires sur la Côte-Nord auxquels s'ajoutent les achats de biens et services. La présence de Kruger à Forestville est une partie importante de notre économie locale, sa perte n'ose pas être envisagée.



LA VILLE DE FORESTVILLE

1, 2^e AVENUE, CASE POSTALE 70, FORESTVILLE, QUÉBEC, G0T 1E0
TÉLÉPHONE: (418) 587-2285 - TÉLÉCOPIEUR: (418) 587 6212

Province de Québec
Corporation de la Ville de Forestville
Forestville, Comté Saguenay

À une séance spéciale du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue lundi le 30 septembre 2002 à 19h30 étaient présents les conseillères et conseillers suivants : Mmes Sophia St-Pierre, Rachel St-Louis, MM. Denis D'Astous, Jacques Ross et Martin Maltais sous la présidence du maire M. Gaston Tremblay, M. Jacques Beaulieu était également présent. La conseillère Mme Lily Imbeault était absente.

Appui Krugger - Ile Levasseur

R-0209-197

Considérant que le cadre législatif et réglementaire québécois sur l'exploitation forestière permet d'assurer la pérennité de la ressource ;

Considérant que la présence d'entreprises forestières favorise les retombées économiques locales et régionales ;

Considérant que la présence de grandes entreprises constitue pour la région le moteur économique du développement régional ;

Considérant que la Ville de Forestville travaille activement à développer des projets de 2^e et 3^e transformation du bois et que la présence d'entreprises forestières tel que la compagnie krugger favorisent le milieu a ainsi développer de futurs projets ;

Considérant que Scierie Haute Côte-Nord s'approvisionne à 100 % dans l'aire commune 093-20 et que l'Ile René-Levasseur représente 35 % des approvisionnements prévus de l'aire commune ;

Considérant que Kruger utilise les services du Centre de formation de Forestville et contribue ainsi à développer une main-d'œuvre régionale qualifiée en foresterie ;

Considérant que Kruger a toujours démontré dans le passé une ouverture d'esprit et est à l'écoute du milieu et que, par sa Table de concertation, les usagers du territoire jouissent d'une tribune pour faire part de leurs préoccupations ;

R-0209-197

-2-

Considérant que Kruger est un bon citoyen corporatif impliqué dans la collectivité ;

Sur une proposition de la conseillère Rachel St-Louis appuyée par la conseillère Sophia St-Pierre, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer Kruger-Scierie Manic pour le projet d'accès à l'île René-Levasseur.

Copie certifiée conforme
Ce 1er octobre 2002


Jacques Beaulieu
Secrétaire-trésorier